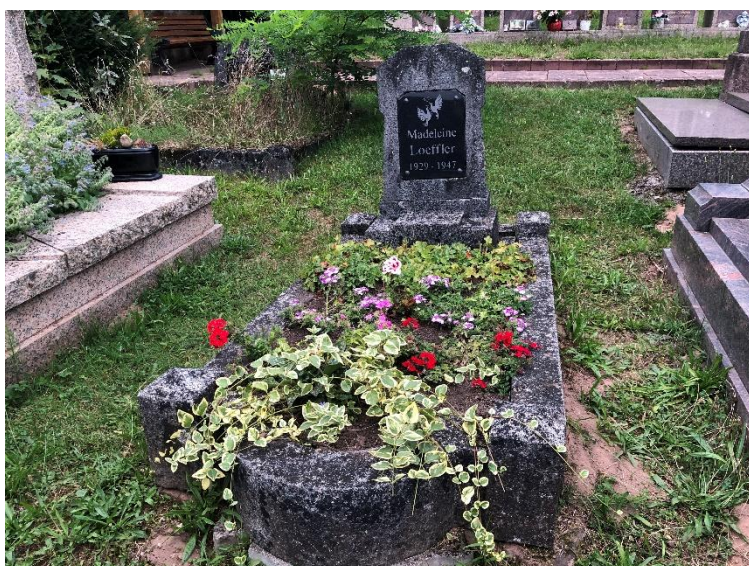


DNArélsè

DERNIERES NOUVELLES D'ERNOLSHEIM

01 mars 2026



TUEE à l'AGE de 17 ANS : LE SORT TRAGIQUE de MADELEINE LOEFFLER

En parcourant les allées d'un cimetière, qui n'est jamais tombé sur une tombe d'une jeune personne dont la plaque mentionnait le strict minimum : nom, prénom, année de naissance et année de disparition ?

Un rapide calcul de l'âge du défunt ou de la défunte et déjà on se pose des questions ou plutôt la question : de quoi est-(il)elle mort(e) ? Rarement on se pose celle de savoir **comment** elle(il) est mort(e) aucun autre élément ne suscitant cette interrogation.

Ce fût mon cas.

J'ai toujours été interpellé par la tombe de Madeleine LOEFFLER.

En l'évoquant parfois avec l'un ou l'autre ancien(ne) d'Ernolsheim, je me suis rendu compte que les réponses étaient diverses et très imprécises : l'un(e) ou l'autre évoquait vaguement la guerre mais l'année 1947 gravée sur la tombe me faisait douter.

C'est lors de la visite à Mme REEBSTOCK Dorette née **LOEFFLER** pour son 85ème anniversaire que celle-ci en me rappelant ses origines, la composition de sa famille, m'a signalé la **perte d'une sœur prénommée Madeleine morte à l'âge de 17 ans.**

Dorette, âgée de 8 ans à l'époque, s'est rappelée vaguement du drame dont Madeleine fut la victime. Car il s'agit bien d'un drame : Madeleine a été tuée par un gardien de prisonniers de guerre à Mulhouse.

La seule trace que possède la famille LOEFFLER est un document en langue allemande transcrit d'un journal de l'époque (probablement les DNA) : Madeleine a été assassinée.

Ma curiosité n'en fut que plus attisée et sur les conseils de Daniel PETER (Président de la Shase Saverne), je me suis rendu avec mon épouse aux archives d'Alsace sur **le site de Colmar**. Grâce aux quelques éléments dont je disposais, le dossier a été trouvé et j'ai pu le consulter et le photographier. Il s'agit du dossier du jugement rendu par la Cour d'Assises du Haut-Rhin. Il est conservé sous la cote 1071 W 5 et est librement communicable dans son intégralité au terme de l'expiration d'un délai de 75 ans à compter de la date du document (article L.213-2 du Code du Patrimoine).

Madeleine LOEFFLER est née le **11 novembre 1929** à Dossenheim sur Zinsel de Caroline SORG et de Ernest LOEFFLER. Elle est décédée le **01 janvier 1947** à Mulhouse à l'âge de **17 ans, 1 mois et 10 jours**

Madeleine travaillait comme employée de maison dans une famille mulhousienne.

Le dimanche **01 janvier 1947** alors qu'elle se trouvait chez son employeur elle s'est proposée, avec son amie également employée de maison dans une autre famille, de raccompagner une dame en visite.

Il faisait nuit.

Alors que le trio traversait la Place de la LIBERTE à Mulhouse, un gardien de prisonniers ouvrait le feu en leur direction, sans aucun motif, touchant et blessant grièvement Madeleine. Elle est morte à l'hôpital le soir même.

Le gardien qui était ivre a été arrêté sur le champ. Il s'agissait d'Emile HUTTER, âgé de 60 ans, célibataire. Il avait fêté la Sainte Sylvestre et s'était rendu à son poste visiblement ivre. Son supérieur l'avait renvoyé chez lui au courant de la matinée pour dessoûler. Il est revenu reprendre son service à 14 hres. Il était encore éméché selon l'audition de son responsable. Des pièces du dossier il apparaît que beaucoup de vin a été consommé au courant de l'après-midi. Incapable d'expliquer son geste son interrogatoire a dû être reporté de quelques heures.

Emile HUTTER était décrit comme un marginal avec un léger déficit intellectuel selon le rapport médico-légal.

Son jugement a eu lieu le 10 juillet 1947 et il a été condamné à 7 années de réclusion par la Cour d'Assise de Colmar. Il est décédé en son domicile en 1958 à l'âge de 72 ans.

Les documents disponibles ne permettent pas de savoir s'il a purgé sa peine en totalité.

Des pièces du dossier j'ai relevé que sa camarade qui l'accompagnait se nommait DENNEVILLE Irène, Antoinette. Je crois savoir qu'à Dossenheim vivait une famille DENNEVILLE et je me pose bien sûr la question si Irène venait de Dossenheim. (*1)

Madeleine est donc décédée tragiquement parce qu'un jour elle était au mauvais endroit, au mauvais moment, selon la formule classique mais combien inacceptable.

Elle est partie à la fleur de l'âge à cause d'un « pauvre type », saoul. Mais la responsabilité de ce drame est aussi à mettre sur le compte de ses supérieurs qui n'ont manifestement pas été à la hauteur : aujourd'hui cela ne se passerait pas ainsi.

En expliquant les circonstances de son décès et en les rendant publiques, je souhaite rendre une certaine justice à Madeleine. (*2),

Je veux les rappeler à notre mémoire pour que sa tombe ne reste plus un mystère et que désormais en passant devant elle un hommage peut lui être rendu par une pensée émue.

Même près de 80 ans après, il n'est jamais trop tard.

Alfred INGWEILER



Année 1947

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE MULHOUSE

Chambre d'Instruction N° II

Nature de la Prévention : Coupé agent judiciaire à l'arrêt sans l'ordonnance du docteur

PRÉVENUS

Butler Emile 60 ans
gardienn de P.G., domicilié, rue
Hauton n° 15 - Mulhouse

DETENU

Cout d'assises
du Haut-Rhin
- Colmar -
Faites-vous des copies de l'acte
Faites-vous des copies de l'acte
- des pages de l'acte, à 100.
Faites-vous des copies de l'acte

Notes et renseignements

Citation à Prévenu:

Citation à Partie Civile:

Interrogatoire à Témoins:

à Prévenu: P.G. 407

à Avocat:

P.G. 407

17/9/47

(*1) si quelqu'un peut m'en dire plus, je suis preneur

(*2) la publication de ce dossier a été autorisée par Mme REESTOCK Dorette, née LOEFFLER, sœur de Madeleine LOEFFLER

A.I.